



Bulletin d'adhésion 2015

L'association a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP :

- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs ;
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables ;
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

Son action consiste à monter un partenariat entre des consommateurs et des producteurs, basé sur la livraison régulière de produits définis moyennant un abonnement payable d'avance.

La cotisation est annuelle et fixée à 10 € (chèque à l'ordre de L'AMAP'Monde gacilienne).

Elle sert à couvrir les frais suivants :

- Fonctionnement de l'association, achat de matériels : balances, classeurs, affichage ...
- Assurance, courrier et téléphone, relations avec les paysans, assemblée générale

En adhérent, je m'engage :

- à prendre connaissance des statuts et du règlement de l'association et à les respecter.
- à apporter ma contribution bénévole pour l'organisation de la distribution hebdomadaire des produits au moins 4 fois dans l'année : planning affiché aux Halles et sur le site internet.

Je soussigné Fabrice BEUN, trésorier de l'association, membre du Conseil d'Administration de l'association

L'AMAP'Monde gacilienne, déclare avoir reçu de M(e) la somme de 10 €

en règlement de la cotisation annuelle 2015.

La Gacilly, le Signature

Contacts :	Présidente :	Catherine SOULAINÉ	Tél : 02 99 08 97 27
	Trésorier :	Fabrice BEUN	Tél : 02 99 08 18 60
	Secrétaire :	Régis ETIENNE	Tél : 02 99 08 67 81



Adhésion 2015 (du 1^{er} décembre 2014 au 31 décembre 2015)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Courriel :

J'adhère à l'association L'AMAP'Monde gacilienne et verse la somme de 10 €.

En adhérent, je m'engage à prendre connaissance des statuts et du règlement de l'association, à les respecter, et à apporter ma contribution bénévole pour l'organisation de la distribution hebdomadaire des produits au moins 4 fois dans l'année.

La Gacilly, le

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)